

ENTRETIEN DES IMMEUBLES : ETABLIR UN DIAGNOSTIC TECHNIQUE

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Avoir les bons réflexes pour établir un diagnostic technique d'un bâtiment à court, moyen et long terme
Identifier les principaux lots techniques concernés et comprendre leur cohérence les uns avec les autres

Pré requis

Aucun

Public

Gestionnaires immobiliers
Collaborateurs de services techniques
Responsables immobiliers juniors
Professionnels de la transaction immobilière

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Exposés théoriques
Présentation de documentations techniques
Echanges d'expériences

Durée – Modalités

2h00 – Distanciel synchrone (classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. RAPPEL SUR LA TERMINOLOGIE DE BASE CONCERNANT L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES

Embellissement
Rénovation
Réhabilitation

2. LES REVETEMENTS DE FAÇADES

Procédés traditionnels
Les SITE (systèmes d'isolation thermique par l'extérieur) : Un moyen d'action à privilégier

3. LES PARTIES COMMUNES

Obligations légales
Les cages d'escalier
Les ascenseurs
Les combles perdus

4. LA VENTILATION ET LES MOYENS DE CHAUFFAGE

Point de vigilance, condensation et projet de réhabilitation
Cartographie des bons réflexes

5. LES OBLIGATIONS LEGALES LIEES AU COLLECTIF

Plans d'évacuations, interventions, BAES (bloc autonome d'éclairage de sécurité), l'accessibilité PMR...

6. ANTICIPER LES BESOINS D'UN LOGEMENT DANS LE TEMPS ET ETABLIR UN BUDGET PREVISIONNEL

Recenser les priorités

Ordre des travaux et contraintes des moyens d'action

Etablir un budget prévisionnel cohérent

Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant